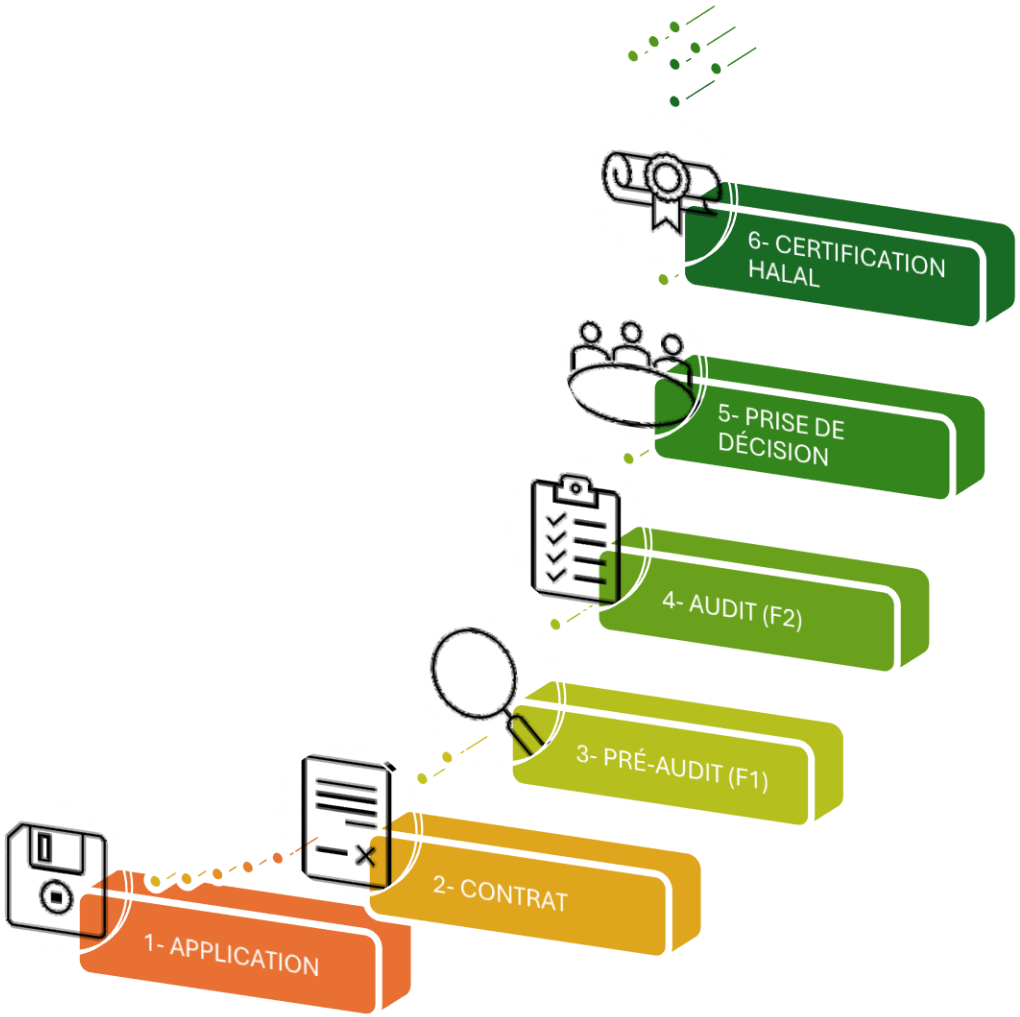
6- CERTIFICATION HALAL
5- PRISE DE DÉCISION
4- AUDIT (F2)
3- PRÉ-AUDIT (F1)
2- CONTRAT
1- APPLICATION

LES ÉTAPES DE LA CERTIFICATION HALAL

Pour obtenir la certification halal HQC, nos partenaires doivent suivre une procédure de certification en 6 étapes allant de l'application, à l'audit et à la validation du certificat. Voici la démarche de certification halal à suivre :

1 - APPLICATION

Les sociétés qui souhaitent certifier halal leurs produits doivent commencer par nous soumettre une demande de certification. Pour cela, elles doivent s'enregistrer sur notre plateforme en remplissant un formulaire avec toutes les informations nécessaires. Les informations à fournir concerne aussi bien l'entreprise, que les processus qu'elle utilise afin de s'assurer qu'elle opère en conformité avec les normes halal.

2 - CONTRACT

Une fois l'application soumise, une évaluation du dossier aura lieu afin de déterminer la conformité Halal de la société. Un contrat indiquant les différentes modalités de certification sera ensuite signé entre les parties.

3 - AUDIT (F1)

Une fois le contrat signé, un premier audit (F1) est réalisé afin d'évaluer la conformité halal de l'entreprise souhaitant obtenir la certification. Notre équipe d'audit effectue une évaluation préliminaire de la conformité aux normes de certification halal, en commençant par l'examen de la documentation relative aux matières premières, aux procédures établies, ainsi qu'aux méthodes d'emballage, de stockage et de transport. Si l'entreprise répond aux exigences préliminaires, le processus se poursuit avec l'Audit F2.

4 - AUDIT (F2)

Un deuxième audit (F2) est ensuite réalisé pour compléter une évaluation plus detallée. Nos experts suivent un plan de vérification rigoureux afin de garantir la conformité halal. Les critères évalués comprennent le processus de production ou d'abattage, les procédures de contrôle, les équipements, les installations, ainsi que les méthodes de nettoyage et de désinfection utilisées pour éviter toute contamination avec des produits non halal. Des échantillons peuvent également être prélevés pour des analyses en laboratoire.

5 - PRISE DE DÉCISION

Après l'audit, un rapport est effectué et envoyé à notre comité halal. S'il y a eu des tests en laboratoire, les résultats sont également transmis. Si l'ensemble des évaluations effectuées par les experts est positif, la société sera jugée conforme pour obtenir la certification halal.

6 - CERTIFICATION HALAL

Lorsque la société obtient une évaluation positive, elle reçoit un certificat Halal qu'elle peut afficher dans ses locaux. Des contrôles et audits supplémentaires sont ensuite organisés régulièrement pour assurer une continuité de la qualité halal de ses produits.